Le voici :

« Le dimanche 1er octobre 1837, à trois heures après midi, je me suis rendu chez M. Pigeaire pour assister à une séance de magnétisme qui avait été assignée pour M. D'Amador et moi. J'ai vu deux demoiselles, dont la plus jeune, qui est le sujet de l'observation, peut avoir dix à onze ans. Elle est d'une complexion délicate; elle sort d'une indisposition qui avait fait suspendre les expériences depuis une quinzaine de jours.

» On a mis entre nos mains un appareil de soie noire destiné à couvrir les yeux, de telle sorte qu'aucun rayon de lumière ne peut pénétrer dans l'orbite. Nous l'avons essayé, chacun sur soi-même, et nous nous sommes bien convaincus qu'il remplissait parfaitement son but. Dans les sillons qui sont entre le nez et les joues, on avait pratiqué deux prolongemens très-épais munis d'une substance emplastique, afin d'intercepter tout rayon.

» La petite s'est mise dans un fauteuil dès qu'on l'en a priée, et la magnétisation a commencé. C'est madame Pigeaire qui a fait cette opération. Il n'a pas fallu plus de deux minutes pour que mademoiselle ait dit qu'elle était endormie. La maman lui a demandé si elle voulait être magnétisée plus long-temps; elle a répondu affirmativement. Après quelques passes, elle a dit : *c'est assez.* Un instant après, madame lui a mis l'appareil pour fermer les yeux, et tout a été fait avec la plus grande exactitude...

» Il s'était écoulé trente-cinq minutes quand elle s'est mise en devoir de nous satisfaire. Elle a pris le livre; elle n'a pas pu lire la première ligne : *biographie*, faite en caractères fort ornés, noyés dans des traits nombreux et altérés par les ombres d'un clair obscur. Mais elle a lu *des médecins français*, comme si elle épelait en elle-même et en hésitant assez. Chaque mot essayé et inexact lui déplaisait; elle revenait sur son examen, et paraissait fort contente quand elle croyait avoir bien rencontré et qu'on approuvait sa lecture. J'ai toujours remarqué que le doigt ne grattait que le commencement du

mot, et que le reste était achevé sans toucher les autres lettres. Elle a continué la lecture : *vivans*..... et le reste assez couramment. Mais en arrivant aux mots *officiers de santé*, écrits en italiques, elle s'est arrêtée et a dit : *voilà une écriture couchée*. Elle s'est mise à étudier en grattant de son doigt à la gauche de ces mots, et les a prononcés parfaitement.

» Après cette épreuve, on a présenté à la petite une feuille imprimée ayant fait partie apparemment de quelque journal scientifique, dont le sujet m'a paru se rapporter à la géographie physique et dont le caractère m'a paru un peu supérieur au *cicéro*. On a mis par dessus un verre transparent, et la petite a paru être plus à son aise. Elle a lu à travers le verre plusieurs lignes assez facilement. Elle a eu besoin de plusieurs essais pour lire le mot *géologie* et le mot *fossiles*. Comme tout cela l'*ennuyait*, il a fallu lui dire qu'elle n'irait que jusqu'à la fin d'une ligne qui lui a été assignée. Arrivée là, elle a été fort satisfaite. Elle a dit qu'elle était en sueur, et comme elle s'était aperçue qu'elle avait un peu déplu à sa maman, elle l'a accablée de baisers. On a ôté l'appareil. Elle a désiré dormir encore. Les yeux étaient à demi ouverts. Pour l'éveiller, il a fallu beaucoup de travail ; elle a paru fort surprise et assez fatiguée.

» Le somnambulisme donnait à la petite une physionomie et des apparences très-différentes de ce que j'ai vu chez elle lorsqu'elle a été éveillée.

» Après l'épreuve de la seconde lecture, la petite dit avec triomphe : eh bien, dira-t-on qu'il y a du compérage encore ?

» Le 3 octobre, j'ai fait une visite de remerciement ; j'ai demandé à madame si la demoiselle avait besoin de lumière ; la réponse a été affirmative ; elle peut lire à un degré de lumière qui ne suffirait pas pour tout le monde ; mais elle ne peut pas se passer de ce degré de lumière au moins.

» Le 9 octobre, à trois heures après-midi, j'ai assisté à une séance pareille. Étaient présens plusieurs docteurs, entre autres MM. Vailher, Lafosse, Pourché, Bertrand, Quissac, plus le colonel Du Barret, etc. ; tout s'est passé comme l'autre fois, excepté les circonstances suivantes : 1° La petite s'est ser-

vie quelquefois de l'index de la main droite ; 2° elle a lu un instant après être tombée en somnambulisme. La plupart des assistans étaient étrangers aux faits et aux procédés du magnétisme. Plusieurs ont dit n'être pas convaincus ; ils se sont récriés sur ce que l'appareil qui était pour un enfant de dix ans, ne s'adaptait pas exactement à leurs nez et à leurs yeux. Pour moi, j'ai vu ce que j'avais vu primitivement.

» Le dimanche, 17 décembre courant, je voulus revoir la même expérience, pour répondre à la confiance de M. Pariset. La séance était pour des dames amies de madame Pigeaire, et pour un jeune officier. La petite était dans son sommeil magnétique. J'ai trouvé près de la somnambule le docteur Jeanjean qui était venu comme incrédule. Il avait apporté son livre, et il était dans la plus grande surprise parce que mademoiselle avait lu presque couramment. L'officier écrivait. L'appareil oculaire avait été rendu plus serré, le bord inférieur portait une bande couverte d'une substance emplastique, qui s'appliquait au nez, dans le fond des sillons, et au dessous de l'éminence des joues, en sorte que lorsque l'appareil a été levé, une raie emplastique est restée continue dans les lieux susdits. La petite n'a pas pu lire l'écriture, parce que l'encre était trop pâle, a-t-elle dit. On a écrit la même phrase avec un crayon dont la couleur était beaucoup plus noire, elle a tout lu avec facilité : elle n'a été arrêtée que par quelques lettres dont les formes ne lui étaient pas familières.

» Peu de temps après, elle a demandé à être réveillée, et sa maman s'est rendue à ses désirs.

» J'ai demandé si mademoiselle pouvait lire après avoir mis un obstacle opaque entre les mains et l'œil, madame Pigeaire a répondu négativement. On a même varié ces obstacles sous le rapport des substances. — J'ai demandé si mademoiselle pourrait lire en portant ses mains derrière le dos, la réponse a encore été négative. »

Montpellier, le 23 décembre 1837.

Signé LORDAT.